

QUESTIONS D'ORIENTATION

- 1. Pour mettre en œuvre les objectifs sélectionnés du Pacte mondial, des interventions sont-elles nécessaires au niveau législatif, politique ou programmatique? Ou une combinaison de niveaux?
- 2. Si des efforts ont déjà été déployés pour intégrer la migration dans la législation, les stratégies ou les politiques sectorielles, quels sont-ils? Par exemple, la prise en compte des enfants migrants et des enfants déplacés dans les systèmes nationaux d'éducation, de santé et de protection de l'enfance.
- 3. Quels acteurs gouvernementaux et autres parties prenantes sont les mieux armés pour cartographier les données sur la migration? Pourquoi?
- 4. Quels acteurs gouvernementaux et autres parties prenantes sont les mieux à même de formuler des indicateurs pour les interventions choisies? Pourquoi?
- 5. Comment les interventions relatives au Pacte mondial peuvent-elles être adaptées à l'évolution des besoins des migrants?
- 6. Comment les interventions relatives au Pacte mondial peuvent-elles être adaptées compte tenu de l'évolution des besoins des migrants pendant la pandémie de COVID-19?
- 7. En quoi la pandémie de COVID-19 peut-elle être l'occasion de réfléchir à des moyens permettant d'améliorer les indicateurs relatifs à la migration, notamment l'accès à la santé et à d'autres services essentiels, la protection des migrants, la xénophobie et la discrimination?